

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

Pour les Etats-Unis...
Pour l'Étranger...

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

Pour les Etats-Unis...
Pour l'Étranger...

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 31 OCTOBRE 1907

81ème Année

LA POLICE A TRAVERS LE MONDE.

Paris, 20 octobre.

Il y a quelques jours, des magistrats japonais, venus en France pour étudier l'organisation de notre police, assistaient à des rafles opérées à Montmartre par le chef de la brigade mobile et ses agents. Hier, c'étaient de hauts fonctionnaires étrangers qui prenaient part à des opérations de police dans les quartiers les moins recommandables. Ces hauts fonctionnaires étrangers avaient également reçu de leur gouvernement la même mission que les magistrats japonais. Et les uns et les autres qui, dans la journée, avaient visité les divers services de la préfecture de police, ont été frappés des moyens employés par la brigade spéciale des recherches. C'est que les Parisiens sont les seuls à se plaindre de leur police, que l'on a toujours critiquée et que l'on critique toujours. Nos agents comme nos inspecteurs de la sûreté sont-ils donc si méprisables, bien disciplinés, d'un sang-froid et d'un courage admirables. Mais on oublie trop que les uns et les autres ont fort à faire contre la formidable armée des malfaiteurs, et la lutte est d'une inégalité flagrante. Veut-on des chiffres? Ils sont saisissants: 30,000 malfaiteurs; 8,000 agents. Depuis 1870, le nombre des crimes et délits a quadruplé; l'an dernier, la préfecture de police a eu à enregistrer 546,257 procès-verbaux divers, qui ont mis ses agents en mouvement!

sants. C'est en outre, un bâton de commandement.

Comme moyen coercitif, les policiers ont d'abord et surtout leurs poings, puis ils utilisent des menottes de plusieurs genres: la menotte à chaîne, la menotte à ressort, la menotte double et la menotte à cef, "handcuff"; cette dernière est la plus fréquemment employée.

Il y a à Londres deux polices: la police de la Cité et la police métropolitaine. La première est placée sous la juridiction du lord-maire; la seconde est celle qui dépend de la Sûreté générale à Scotland Yard.

Les hommes de la police de la Cité se distinguent par leur casque, qui est un peu plus élevé que celui des métropolitains et porte, en cuivre poli, les armes de la Cité, de plus, par un brassard rouge et blanc, porté au bras gauche, qui indique que le policeman est de service.

Ceux de la police métropolitaine ont un casque, sur lequel figurent les armes royales en cuivre bronzé, et leur brassard de service est bleu et blanc.

La centralisation de la police a lieu dans un magnifique corps de bâtiment construit il y a quelques années dans le quartier Savoy à Londres et que l'on nomme New Scotland Yard.

Il y a en tout 10,000 policemen, placés sous les ordres de deux chefs, l'un pour la Cité, l'autre pour la métropole, et que l'on appelle des "commissioners of police."

Si nous passons en Allemagne, nous constatons que la police marche et fonctionne militairement: le costume des agents a beaucoup de rapport avec celui de l'infanterie et le casque est noir aux initiales impériales en cuivre pour le simple agent. Les officiers portent le casque blanc à aigle aux ailes déployées et à petites initiales dorées.

La police de la vie publique est admirablement faite, l'obéissance passive de l'Allemand pour tout ce qui représente l'autorité facilite énormément le service. Des policiers à cheval font le même service que nos gardes municipaux.

Le soldat de la police allemande est à peu près semblable à celui des agents français, c'est-à-dire que l'agent allemand est fort muni.

Le record de l'élégance parmi les gardiens de la paix est détenu sans conteste par les agents italiens, qui portent avec coquetterie un costume très voyant en drap bleu de Prusse avec pantalons gris clair; les officiers portent des oragones en soie bleue, en argent ou en or suivant leur grade. Képi rigide à cocarde tricolore.

Cet uniforme est presque pyrrhant semblable en Italie; cependant il faut faire exception pour la ville de San-Remo, où l'agent de la police locale a plutôt l'air d'un appariteur des pompes funèbres. L'agent san-remois affecte de marcher toujours au milieu de la chaussée. Il porte le tricorne avec cocarde et tient à la main une badine en bois noir avec pomme d'ivoire.

Les agents italiens emploient la menotte à double poignée pour conduire les individus d'une ville à l'autre, la chaîne ressemble beaucoup à ce que l'on appelle en termes de police le chapelet de saint François; munie de cadenas, elle sert à relier ensemble des groupes de prisonniers. Enfin ils font usage du cablot "la castagnola", confectionnée en cordes à boyaux.

La tenue des agents de la police russe, "gardavoi", ressemble fort à celle des agents de la police française, pantalon entrant dans de grosses bottes, casquette plate avec cocarde nationale. Comme moyen de coercition, le "gardavoi" se sert de menottes anglaises et remplace la ligotte par une chaîne de fer assez forte.

Que dire des policiers des autres pays d'Europe? L'agent viennois est l'affabilité même, l'agent bruxellois tutoie volontiers les personnes qui lui demandent un renseignement, l'agent espagnol ressemble à un soldat d'infanterie,

De même que l'huître est protégée par sa coquille, les Oysterettes sont protégées par une enveloppe inaccessible à l'humidité et à la poussière, qui vous les livre à votre table cassants et avec un parfum délicieux qui donne une nouvelle saveur aux huîtres, au potage et au "chowder."

5¢ NATIONAL BISCUIT COMPANY

et le hollandais est porteur de tout un attirail, qui lui permet de donner les premiers secours à un blessé dans la rue.

Mais je m'aperçois que je n'ai dit que peu de chose de nos braves "sergents" parisiens. On les voit tous les jours à l'œuvre; les étrangers viennent prendre des leçons auprès d'eux; je n'ai pas d'autre éloge à leur faire....

Dans la marine.

Réunion du Conseil supérieur.

Paris, 19 octobre.

Le Conseil supérieur de la marine est réuni depuis hier. En provoquant cette réunion, M. Gaston Thomson a voulu soumettre aux plus hautes compétences de son ministère — ces compétences "galonnées" que M. Pelletan traitait en quantités négligeables et qu'il désignait de consulter — M. Gaston Thomson, disons-nous, a voulu soumettre des questions de première importance, relatives les unes au personnel, les autres au matériel.

En ce qui concerne le matériel, il est nécessaire de se préoccuper dès maintenant de déterminer la nature, le nombre et les caractéristiques principales des bâtiments de combat dont on demandera au Parlement l'autorisation de mise en chantier pour les années 1909 et suivantes. On pourra ainsi préparer en temps utile le projet de loi spécial qui, en vertu de dispositions de la loi de finances de 1907, doit définir à l'avance le programme des constructions neuves pour les bâtiments de haut bord, en faisant connaître leurs caractéristiques et leurs dimensions.

La discussion ne manquera pas d'intéresser, si l'on en juge par certaines conversations tenues par plusieurs membres du Conseil supérieur — et non des moindres — qui entendraient démontrer, avec preuves à l'appui, que l'on est allé un peu vite en besogne, dans notre marine et dans beaucoup d'autres d'ailleurs, lorsqu'on a fait bon marché de l'artillerie moyenne sur les cuirassés, pour ne plus y mettre que de gros calibres. Il apparaît maintenant, de façon précise, que l'on a attribué naïvement au succès des Japonais à Tōshima et au désastre de la flotte russe des causes qui n'étaient point les vraies. Ce serait, en effet, non la

grosse artillerie, mais bien l'artillerie moyenne lançant beaucoup d'obus à grande capacité d'explosifs qui aurait donné la victoire à Togo.

Ces vues nouvelles, résultant de renseignements détaillés qu'on s'est donné le temps d'analyser, serviront de base à la discussion sur l'armement de nos futures unités de combat.

Quant au personnel, le Conseil supérieur aura à examiner un projet ou même des projets élaborés par le ministre et ayant pour but de modifier presque de fond en comble le recrutement des divers corps de la marine, — en leur donnant une origine commune.

A l'heure actuelle les officiers de marine proviennent du "Borda" et de l'École polytechnique; les ingénieurs et les artilleurs proviennent de l'École polytechnique; les mécaniciens sont tous recrutés parmi les sous-officiers mécaniciens. Il s'agit donc de créer une école unique et générale, dite École polytechnique navale, d'où sortiraient tous les officiers de ces divers corps: marin, ingénieurs, artilleurs, mécaniciens, devraient avoir subi l'examen d'admission, faire un an de service comme matelots, deux ans d'école, un an comme aspirant dans une école d'application, deux stages de six mois sur les grands navires et sur les bâtiments de flottille.

Le choix de la carrière se ferait à l'issue de ces stages, d'après le numéro de classement obtenu à la suite d'un examen général. On le voit, la réforme serait radicale. Elle assurerait évidemment l'unité d'origine et ses auteurs se flattent qu'elle supprimerait l'antagonisme et la division qui existent entre les divers corps. On peut et l'on doit le souhaiter. Mais on a le droit d'être quelque peu sceptique à ce sujet. Les "corps" demeureraient et, avec eux, ce qu'on appelle l'esprit de corps. Il y aurait donc toujours des rivalités, des façons de voir différentes et du particularisme....

Aussi bien, on sursit tout de supposer que tous les maux dont peut souffrir la marine seront guéris parce que les officiers des différents corps auront fait leurs études dans une même école. Cette unité d'origine, un autre projet la poursuit en ce qui concerne les corps administratifs de la marine et la réalise en élargissant l'entrée de l'école d'administration actuelle qui ne prépare jusqu'ici que les commissaires de marine et qui, dorénavant, recevrait tous les jeunes gens se destinant aux fonctions administratives et financières nécessitées par cet organisme complexe qu'est une marine de guerre.

Le Conseil supérieur a donc de quoi s'occuper, pendant la session qui s'ouvre. Que les dieux bienfaisants et prévoyants inspirent les amiraux appelés à y siéger!

M. John D. Rockefeller est-il plus riche que Crésus?

Un savant, M. le professeur J. A. Scott, vient de prouver le contraire, en basant ses calculs sur la description qu'Hérodote a faite des présents que le roi de Lydie a faits au temple de Delphes. D'après le "Père de l'histoire," ces présents comprenaient d'abord 113 barres de métal composées pour sept dixièmes d'or et pour trois dixièmes d'argent, qui furent érigées sous forme de pyramide. Quatre autres plaques en or pur formaient la couronne, sur laquelle se dressait un lion, également en or pur, et pesant huit cents livres. M. Scott évalue ce premier présent à quatre millions de dollars. Crésus offrit en même temps à Delphes deux vases sacrés, pesant chacun huit cents livres. Un de ces vases était en or, l'autre en argent, et ensemble ils valaient un million de dollars. Ces deux cadeaux étaient ac-

compagnés de 360 petits vases en or pur, pesant une livre, ainsi que du collier et de la ceinture de la femme de Crésus. En outre, le fastueux roi de Lydie fit remettre, à cette occasion, à tout homme de Delphes une somme d'argent valant douze dollars. La valeur totale de tous ces cadeaux représentés, d'après M. Scott, dix millions de dollars.

Or Crésus fit une donation identique aux Branchides, aux prêtres de Didyma près de Milete, si bien que les largesses du roi de Lydie atteignent vingt millions de dollars. Et comme la valeur marchande de l'or et de l'argent était, au temps de Crésus, au moins dix fois inférieure à celle d'aujourd'hui, les vingt millions de dollars de Crésus représenteraient aujourd'hui deux cents millions de dollars.

Or le total des largesses, donations et fondations de M. Rockefeller n'atteint pas cent cinquante millions de dollars. M. Scott en conclut que Crésus conserve provisoirement le titre de "champion de la magnificence."

Une mutinerie à Vladivostok.

Pupin, Japon, 30 octobre. — Le "Lij" publie cet après-midi une dépêche de Vladivostok soviétique laquelle les équipages de deux torpilleurs russes se seraient mutinés et auraient attaqué la ville. La garnison des forts aurait alors ouvert le feu sur les deux navires, dont l'un aurait été gravement avarié.

Cette dépêche ajoute qu'une profonde excitation règne à Vladivostok et que la foule des contre-torpilleurs a causé des dommages passablement élevés dans la ville.

Le "Lij" publie cette dépêche sous toutes réserves et n'en garantit pas l'exactitude.

Le secrétaire Taft.

Manille, 30 octobre. — Il est probable que le secrétaire Taft quittera Manille le 2 novembre, avant la date de son départ de plusieurs jours. Cette décision a été prise par le secrétaire de la guerre à la suite d'une longue correspondance télégraphique avec le président Roosevelt.

Suivant les bruits qui courent à l'heure présente à Manille la présence du secrétaire Taft serait vivement désirée à Berlin et le président Roosevelt lui aurait enjoint

CATARRHE NASAL ENGENDRE SURDITÉ GUÉRISON DANS PE-RU-NA

Mons. R. J. Arless, 301 City Hall Ave., Montréal, Québec, est un vieux monsieur avec un grand cercle de connaissances, ayant servi pendant trente-huit ans au Bureau principal des Postes à Montréal, ce qui en dit assez. A propos de l'emploi du Peru-na, voir lettre ci-dessous:



MR. R. J. ARLESS

"J'étais affecté de catarrhe nasal à un tel degré que mon ouïe en souffrait. Je contractai cette affection il y a quelques vingt ans à la suite de courants d'air et de changements soudains de température. Je fus traité par des spécialistes et pris bien des drogues recommandées comme spécifiques pour le catarrhe du cavum de la gorge — tout cela sans résultat. Il y a trois ans environ je fus persuadé par un confrère d'essayer du Peru-na.

Après quelque hésitation, car tant d'insuccès m'avaient inspirés des doutes, je fis un essai du Peru-na, et je suis heureux de dire qu'après avoir pris huit ou dix bouteilles de Peru-na mon ouïe est considérablement améliorée, et je respire beaucoup mieux par les narines.

de se rendre le plus rapidement possible dans la capitale allemande. En conséquence M. Taft n'embarquera dimanche matin sur le croiseur "Rainbow" qui le transportera directement à Vladivostok.

AVIS

COMPTOIR D'ECHANGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les Comptoirs d'Echange de New York, Chicago, Pittsburg et Milwaukee ont décidé que leurs Banques Associées feront usage de Certificats de Comptoirs d'Echange dans leurs Echanges, et que l'on ne pourra retirer les Dépôts d'Épargne qu'après soixante jours de notification. Ceci rendant impossible l'obtention de nouvelles remises d'Argent en cette Ville, il est devenu nécessaire que les Banques Associées de la Nouvelle-Orléans protègent leurs clients et elles-mêmes en mettant en vigueur les Résolutions suivantes, notamment la Ville de la Nouvelle-Orléans verraient bien vite s'épuiser toute sa Monnaie par suite des demandes des autres villes et l'exploitation des récoltes deviendrait très difficile.

Nouvelle-Orléans, 26 Octobre 1907.
RESOLU. Qu'à partir du 29 Octobre 1907, les Banques Associées de la Nouvelle-Orléans émettront pour le règlement des balances entre membres des Certificats de Comptoir d'Echange basés sur des Dépôts de Sécurité suivant la Section 12 de la Constitution.

RESOLU EN OUTRE. Que après le 26 Octobre 1907, les Banques Associées limiteront à Cinquante Dollars (\$50) par jour, le paiement en Argent à tout Dépositant, se réservant, toutefois le droit de dévier de cette règle à leur discrétion relativement aux patrons qui ont besoin d'argent pour payer leurs employés.

RESOLU EN OUTRE. Qu'après le 26 Octobre 1907, la Clause de Soixante Jours des Dépôts d'Épargne sera mise en vigueur.

BANK OF ORLEANS.	INTERSTATE BANK & TRUST CO.
CANAL-LOUISIANA BANK & TRUST CO.	METROPOLITAN BANK.
CITIZENS BANK.	MERCHANTS NATIONAL BANK.
COLONIAL BANK & TRUST CO.	NEW ORLEANS NATIONAL BANK.
COMMERCIAL NATIONAL BANK.	PEOPLES SAVINGS BANK & TRUST CO.
COMMERCIAL-GERMANIA TRUST & SAVINGS BANK.	STATE NATIONAL BANK.
COSMOPOLITAN BANK & TRUST CO.	TEUTONIA BANK & TRUST CO.
GERMANIA AMERICAN NATIONAL BANK.	WHITNEY-CENTRAL NATIONAL BANK.
HIBERNIA BANK & TRUST CO.	
BANK OF ST-BERNARD.	CENTRAL TRUST & SAVINGS BANK.
CARROLLTON SAVINGS BANK & TRUST CO.	GERMAN-AMERICAN TRUST & SAVINGS BANK.
CITY BANK & TRUST CO.	U. S. SAFE DEPOSIT & SAVINGS BANK.
MORGAN STATE BANK.	NEW HIBERNIA NATIONAL BANK.
THIRD DISTRICT SAVINGS BANK.	

STAT AU 9 JANVIER 1907.
Capital Comptant.....\$ 500,000.00
Actif.....\$ 1,100,475.00
Surplus Net.....\$ 822,440.07
Surplus aux Débitants de Polices.....\$ 752,440.07
31a-1a